



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Mercredi 3 décembre 2014

DECISIONS

Damien JOURDAIN (C.A. BRIVE CORREZE LIMOUSIN) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres C.A. Brive Corrèze Limousin / A.S.M. Clermont Auvergne du 23 août 2014, comptant pour la 2^{ème} journée de TOP 14, Racing Métro 92 / C.A. Brive Corrèze Limousin du 4 octobre 2014, comptant pour la 8^{ème} journée de TOP 14, Stade Français Paris / C.A. Brive Corrèze Limousin du 30 novembre 2014, comptant pour la 12^{ème} journée de TOP 14, Damien JOURDAIN est suspendu automatiquement pour **un match**, au motif de « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Monsieur Damien JOURDAIN sera suspendu pour la prochaine rencontre de Challenge Cup disputée par le C.A. Brive Corrèze Limousin.

Hendrik ROODT (F.C. GRENOBLE RUGBY) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres Montpellier Hérault Rugby / F.C. Grenoble Rugby du 23 août 2014, comptant pour la 2^{ème} journée de TOP 14, F.C. Grenoble Rugby / Racing Métro 92 du 27 septembre 2014, comptant pour la 7^{ème} journée de TOP 14, Stade Toulousain Rugby / F.C. Grenoble Rugby du 29 novembre 2014, comptant pour la 12^{ème} journée de TOP 14, Hendrik ROODT est suspendu automatiquement pour **un match**, au motif de « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Monsieur Hendrik ROODT sera suspendu pour la prochaine rencontre de Challenge Cup disputée par le F.C. Grenoble Rugby.

STADE AURILLACOIS CANTAL-AUVERGNE : A la suite du rapport de l'arbitre et du délégué sportif de la rencontre Stade Aurillacois Cantal-Auvergne / Sporting Club Albigeois du 8 novembre 2014, comptant pour la 10^{ème} journée de PRO D2, la Commission de discipline et des règlements a prononcé **une suspension de terrain pour un match avec sursis** et **une amende de 5 000 euros** à l'encontre du Stade Aurillacois Cantal-Auvergne au motif de « *Trouble par irruption dans une des zones réservées à la compétition* ».

.../...

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr





LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Jérémy HUROU (SECTION PALOISE BEARN PYRENEES) : A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre Colomiers Rugby / Section Paloise Béarn Pyrénées du 15 novembre 2014, comptant pour la 11^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Jérémy HUROU est suspendu pour une durée de **2 semaines consécutives** pour « *Piétiner, marcher sur un adversaire* ».

Monsieur Jérémy HUROU est donc immédiatement requalifié.

Joshua VALENTINE (A.S. BEZIERS HERAULT) : A la suite du rapport de l'arbitre de la rencontre A.S. Béziers Hérault / Stade Aurillacois Cantal-Auvergne du 15 novembre 2014, comptant pour la 11^{ème} journée de PRO D2, la Commission de discipline et des règlements a prononcé **un avertissement** à l'encontre de Monsieur Joshua VALENTINE pour « *Nervosité* ».

Pierrick ESCLAUZE (U.S. MONTALBANAISE) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres Stade Montois Rugby / U.S. Montalbanaise du 20 septembre 2014, comptant pour la 5^{ème} journée de PRO D2, S.U. Agen Lot-et-Garonne / U.S. Montalbanaise du 9 novembre 2014, comptant pour la 10^{ème} journée de PRO D2, U.S. Montalbanaise / Section Paloise Béarn Pyrénées du 29 novembre 2014, comptant pour la 13^{ème} journée de PRO D2, Pierrick ESCLAUZE est suspendu automatiquement pour **un match**, au motif de « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Monsieur Pierrick ESCLAUZE sera suspendu pour la prochaine rencontre de PRO D2 disputée par l'U.S. Montalbanaise.

Kevin GIMENO (U.S. CARCASSONNAISE) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres U.S. Carcassonnaise / U.S.A. Perpignan du 12 octobre 2014, comptant pour la 7^{ème} journée de PRO D2, C.S. Bourgoin Jallieu Rugby / U.S. Carcassonnaise du 8 novembre 2014, comptant pour la 10^{ème} journée de PRO D2, A.S. Béziers Hérault / U.S. Carcassonnaise du 29 novembre 2014, comptant pour la 13^{ème} journée de PRO D2, Kevin GIMENO est suspendu automatiquement pour **un match**, au motif de « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Monsieur Kevin GIMENO sera suspendu pour la prochaine rencontre de PRO D2 disputée par l'U.S. Carcassonnaise.

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr

